

(01)

Jean-Jacques Marchand
688, route de Lossy
74380 Cranves-Sales

Tél. / Fax ++33 04 50 39 36 14
Portable « 06 72 28 77 63
e-mail j-j.marchand@wanadoo.fr

M. le Commissaire Enquêteur
R. Delle-Case
Mairie de Vergné
17330 Vergné

Date : 30.03.2019

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Nous avons appris qu'un projet de construction d'éoliennes était envisagé.

Permettez-nous de vous dire combien, en tant que visiteurs appréciant votre région et ses sites, nous sommes choqués de cette possibilité de construire de nouvelles installations de machines géantes qui ne sont par ailleurs pas performantes.

Ce n'est pas le genre de décor que les touristes imaginent.

Peut-être que les habitants ont été mis au courant suffisamment tôt, je ne sais.

En ce qui nous concerne, notre choix est fait, vous le comprendrez.

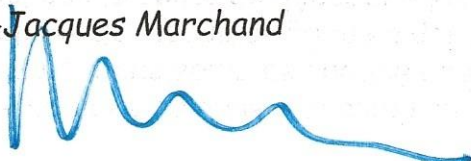
De grâce, ne laissez pas ces beaux paysages être saccagés.

Hormis ces considérations, l'on sait bien que cette énergie n'est promue que par les grands industriels étrangers, maires de petites communes cupides, promoteurs d'éolien alors que celui-ci ne représente que quelque 2 à 3 % des énergies électriques -en témoignent mes factures EDF. C'est sans compter la CSPE, taxée.

Oui, les contribuables que nous sommes tous versent entre 6 et 7 Mrds € annuellement pour une énergie déficiente alors que nous pourrions aisément réduire nos dépenses de quelque 2 à 3%. Si vous nécessitez des exemples concrets, nous vous en soumettrions volontiers.

Nous vous remercions par avance de tenir compte de ce qui précède, pour les habitants de votre région en premier lieu, et entre temps vous présentons, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de nos sentiments distingués,

Jean-Jacques Marchand



PREMIÈRE JOURNÉE

Les 13/03/2019 de 09 heures 00 à 12 heures 00

Observations de M⁽¹⁾

Le 26/03/2019 de 09h00 à 12h00

(01) Observation de Jean-Jacques MARCHAND, 688 Route de Lossy 74380 CRANVES-SALES.
Daté du 30/03/2019, reçu en mairie de VERGNE.
Annexé au registre.

Le 11/04/2019 de 09h00 à 10h00

(02) Je suis pour les éoliennes sur la commune de Vergne nous sommes à 90km de Blaye et de la central nucléaire si un réacteur a un problème nous serons touchés alors que si une éolienne tombe il n'y a pas de tremblement de terre. Donc allons y et vive les éoliennes

J. Marchand

Le 11/04/2019

(03) J'interviens sur cette enquête publique en tant que maire et habitant LA CRÔIX COMTESSE pour les raisons suivantes :

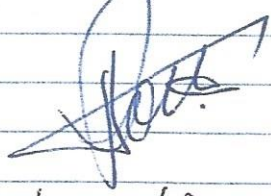
- Une faible productivité
- Un coût très élevé payé par l'ensemble des consommateurs
- Une destruction définitive de l'environnement
- un recyclage très polluant des métaux éoliens
- une philosophie ~~du~~ au profit réservé à quelques uns
- des sociétés exploitantes peu transparentes

⁽¹⁾ Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.

- Enfin et surtout un trop grand nombre de
pipereux éoliens.

Cela n'a plus de sens.

(03) Le sentiment a été partagé par une délibération
prise à l'unanimité par le Conseil municipal



Le 11/04/2019

(04) Je suis opposée à cette
multiplication des éoliennes sur les
territoires ruraux majoritairement situés
dans l'arrière-pays. Cela accroît les
disparités territoriales au détriment des
territoires déjà moins attractifs alors que
les zones littorales sont préservées.

De plus l'intérêt en termes de
production énergétique est très limité, alors
que l'impact sur l'environnement
notamment des mâts, sera durable.

Si développer les énergies
renouvelables recueille bien évidemment
un consensus ce n'est pas cette
diffusion massive de éoliennes qui
résoudra ce besoin.



(05) Observation de Jean-Claude LEGERON, 21 rue du Grand Oulme, 17470 NUAÏLLE SUR
BOUTONNE. (Ancien maire de NUAÏLLE S/ BOUTONNE).

Daté du 14/04/2019. Remis au commissaire enquêteur le 11/04/2019, mairie de VERGNE.
Annexé au registre.

Légeron Jean-Claude
21 rue du Grand Oulme
17470 Nuaille sur Boutonne

14 Avril 2019

ancien Maire de Nuaille S/B

Monsieur Raphaël Delle-Case
Commissaire Enquêteur pour le projet éolien de
Villeneuve la comtesse et Vergné

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Pouvez vous enregistrer mon opposition pour ce projet destructeur pour la santé des riverains, destructeur pour les paysages de Mon pays, destructeur pour une faune, et qui transforme Mon pays en une vaste zone industrielle sans emploi.

C'est la troisième fois que l'on est sollicité pour la même question. Les précédents refus de la population et même de l'administration n'ont pas découragé des entreprises comme volkwind -a la renommée sulfureuse-et quelques élus et idéologues pétris d'orgueil qui cherchent à nous faire croire que l'on va sauver la planète alors que leur intérêt est financier.

Monsieur le Commissaire Enquêteur, vous savez certainement tout cela. Vraisemblablement vous ferez comme la majorité de vos collègues pour les autres nombreuses enquêtes publiques. Après avoir éludé les questions voir les contestations seules les réponses de « l'investisseur » seront retenues accompagnées d'un avis positif même si quelques réserves sont « souhaités » que par la suite personne n'ira vérifier. Alors travailler pour vous présenter une analyse contradictoire n'est pas utile. C'est l'expérience qui parle !!

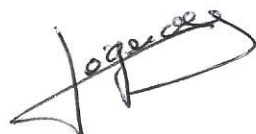
Cette ambiance provoque une lassitude voir une colère. Ce dernier projet – et pourquoi pas encore un autre- est une insulte pour la population. Trop c'est trop. Il est clairement annoncé que si ce projet abouti les habitants de villeneuve « subiront » du bruit. La seule inquiétude est au sujet de l'éolienne E4 qui semble un peu trop proche d'une haie car il faut protéger les chiroptères. Quant aux infrasons et leurs nuisances, il faut reconnaître que les études scientifiques sont publiées en Anglais et difficiles à lire par nos élus et les promoteurs tous étrangers..... !!!

Être opposé à la concentration anormalement excessive d'éoliennes autour de Villeneuve et Vergné ce n'est pas être contre les renouvelables -au contraire- et le changement climatique est une question grave. Nous savons comment cela se passe dans tous les pays qui ont déjà des éoliennes. Nous savons lire et connaissons les rapports de la cour des comptes , les dossiers de la C.R.E. les études diverses sur le stockage de l'énergie etc.....

La question qui vous est posée est simple protégerez vous les habitants ou favoriserez vous les entreprises du Syndicat des énergies renouvelables qui regroupe les investisseurs étrangers ?

Je pense que les réactions de notre Conseil Départemental devrait vous alerter sur l'opposition massive qui monte contre l' excès au mépris total de la population.

Jean-Claude Légeron



(67)

Sujet : [INTERNET] enquête publique Villeneuve vergné

De : legeron jean-claude <jclleg@yahoo.fr>

Date : 11/04/2019 23:09

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

ma participation pour l'enquête publique Villeneuve vergné

— Pièces jointes : —

villeneuve avril 2019.odt

30 octets